Conseil Municipal extraordinaire du 28 avril 2024

<u>Présents</u>: BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE, MARAS L, ALMERTO A, VIALLARD JL

Excusés avec pouvoirs : COTTANCIN B (pouvoir à CHOMIENNE B), D'AVERSA M (pouvoir à BOULHOL M)

LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA)

Absents: FONT F, BONNARD R,

Secrétaire de Séance : CHOMIENNE B

ORDRE DU JOUR

1. Prêt relai de 300 000 € : choix de la banque et approbation de la proposition retenue

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les subventions et le FCTVA des travaux de la Loge ne sont pas tous versés ce qui engendre des problèmes de trésorerie.

Il présente la proposition de prêt relai de 300 000 € du Crédit Agricole Loire-Haute Loire au taux de 4,52 %.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole Loire-Haute Loire

FIN DE LA SEANCE: 19h30

PROCHAINS CM: 23/05/2024 et 2/07/2024

Le Maire Jean-Alain BARRIER L(a)(e) secrétaire

homene